

Nantes, le 31 janvier 2014

Une première en France

## La stratégie régionale de transition énergétique en Pays de la Loire pour 2014-2020

Une enveloppe de 90 M€ pour amorcer la stratégie

Diviser par 2 la quantité d'énergie consommée à l'horizon 2050 (passer de 11 000 ktep à 5 500 d'énergie primaire), par 4 les émissions de gaz à effet de serre, stabiliser la consommation électrique (autour de 2 000 ktep) et produire l'équivalent en volume avec des énergies renouvelables - notamment marines - issues du territoire, réduire fortement la dépendance du secteur des transports à la consommation de pétrole (passer de 2 300 ktep à 600ktep), telle sera concrètement la transition énergétique en Pays de la Loire à l'horizon 2050.

Les élus régionaux voteront le 30 janvier un document à la fois volontariste et opérationnel, feuille de route collective pour l'action. Depuis mai 2012 en effet, les acteurs régionaux de l'énergie en Pays de la Loire ont travaillé dans le cadre d'un dispositif de concertation multi-acteurs, unique en France, rassemblant près de 5 000 personnes.

Le fruit de ce travail a permis d'esquisser un scénario ambitieux de transition énergétique pour le territoire ligérien et de le traduire dans les actes avec la **Stratégie régionale de transition énergétique**, issue des Etats régionaux de l'énergie et de la conférence financière. C'est un document opérationnel (2014-2020) qui s'appuiera notamment sur les orientations du **Schéma Régional Climat Air Energie** (SRCAE – copiloté Etat-Région).

« La stratégie régionale de transition énergétique vise à **mettre en mouvement les acteurs via la mise en place d'actions partenariales et à traduire dans les actes le chef de filat régional pour les politiques énergie-climat** » précise Emmanuelle Bouchaud, Vice-présidente de la Région déléguée à l'énergie. La stratégie régionale de transition énergétique s'articule autour de **trois grands axes** déclinés en 30 mesures opérationnelles :



① **Consommer moins et mieux** : la **sobriété et à l'efficacité énergétiques**, avec comme priorités d'action la **rénovation thermique des bâtiments** (publics et privés), **les mobilités**, l'efficacité énergétique des **entreprises** et la **diffusion d'une culture de la sobriété énergétique**...



② **Faire de la transition énergétique un moteur de développement du territoire**. Ainsi, **l'accompagnement des filières** doit se poursuivre. Cela passe d'autre part, par **le développement et la valorisation des productions régionales d'énergies renouvelables** : favoriser la recherche et l'expérimentation, structurer les filières de production, dont celle des énergies marines renouvelables. Enfin, dans un contexte de décentralisation énergétique, il faudra agir sur **les capacités et la gestion du réseau électrique** pour optimiser les consommations et les productions : compteurs intelligents, moyens de stockage de l'énergie, gestion des pointes, investissements dans les réseaux.



③ **Outiller le faire-ensemble** : la Région compte poursuivre le dialogue avec les acteurs et il s'agit donc d'en organiser la gouvernance. Plusieurs outils sont proposés : la mise en place d'une **conférence**

**permanente**, d'une **observation de la transition énergétique et climatique**, chargée de collecter des données utiles à la réflexion des acteurs et à

l'information de l'opinion publique. La constitution d'un GIEC régional, chargé d'évaluer localement les effets du changement climatique, en particulier sur les zones littorales ou encore viticoles, est inscrite.

**30 mesures opérationnelles à mettre en œuvre sont détaillées**, traduisant concrètement les axes de la stratégie régionale et constituant la feuille de route en Pays de la Loire à l'horizon 2020. Certaines nouvelles actions, pilotées par la Région, seront opérationnelles dès 2014 d'autres nécessitent d'être approfondies et discutées avec les acteurs.

### La transition énergétique dans le budget régional 2014 = 90 M€ d'autorisations de programme nouvelles

① <b>Maîtrise de la demande énergétique</b>	<b>35,24 M€</b>
dont Bâtiment-Logement	22,8 M€
Transports	9,1 M€
② <b>Développement des énergies renouvelables</b>	<b>13,25 M€</b>
dont Solaire, hydraulique ; photovoltaïque, géothermie	8,65 M€
Energies marines renouvelables	4,6 M€
③ <b>Former et sensibiliser les ligériens</b>	<b>7,73 M€</b>
dont Formation aux métiers verts de demain	6,67 M€
④ <b>Exemplarité de l'institution régionale</b>	<b>33,76 M€</b>
dont Maîtrises d'ouvrage régionales	22,1 M€
Mobilisation de la communauté régionale	11,7 M€

## Pour en savoir plus ....

### Les principaux enjeux énergétiques en Pays de la Loire

La consommation d'énergie finale en Pays de la Loire était, en 2008, d'environ 8200 kilotonnes équivalent pétrole (ktep), soit un peu moins par habitant que la moyenne nationale (2,3 tonnes équivalent pétrole par habitant contre 2,5 respectivement). Environ un tiers de cette énergie est consommée par les logements, pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage. Un autre cinquième est consommé par la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de la « fourche à la fourchette » (agriculture, agro-alimentaire, transports de produits alimentaires, commerce, distribution, réfrigération et cuisson).

Dans les décennies à venir, la région des Pays de la Loire connaîtra une forte croissance démographique, concentrée sur les côtes et dans les principales villes ; ce qui rend d'autant plus nécessaire une politique volontariste d'amélioration des infrastructures de transport et du parc de logements.

La région se caractérise également par un potentiel d'énergies renouvelables diversifié, avec un littoral favorable à l'implantation d'éoliennes, un ensoleillement important, surtout en Vendée, et une forte activité agricole, source de biomasse valorisable.

#### Une transition nécessaire

- La nécessité impérieuse de lutter contre le changement climatique (pour la France, division par 4 des émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à 1990 avec un changement complet de modèle dans les transports, les bâtiments, l'agriculture ou la production d'électricité et de chaleur.)
- Des prix de l'énergie de nouveau élevés (forte augmentation de la consommation mondiale, coûts d'exploitation des nouveaux gisements plus élevés des prix de l'électricité qui augmentent également, +50% d'ici 2020)
- Une situation économique préoccupante qui se caractérise notamment, pour la France, par le creusement insoutenable du déficit du commerce extérieur.

Les considérables besoins d'investissement pour les trois décennies qui viennent concernent à la fois :

- **L'investissement dans l'efficacité énergétique**, au niveau des installations de consommation d'énergie dans les différents secteurs utilisateurs : le logement, le transport, le tertiaire, l'agriculture et l'industrie ;
- **Le remplacement de moyens de production énergétique** qui passera par des investissements massifs dans les énergies renouvelables régionales, afin de réduire la dépendance extérieure ;
- **Des progrès considérables à effectuer dans les transports** puisque ceux-ci absorbent actuellement les deux tiers des consommations de pétrole, soit une part équivalente dans le déficit du commerce extérieur, et une responsabilité croissante dans le bilan d'émissions de gaz à effet de serre.

#### Une transition utile pour les ligériens

##### Une réponse à la crise

Le déficit du commerce extérieur lié à l'énergie de la région est de l'ordre de 3 milliards d'euros par an (70 milliards d'euros pour l'ensemble de la France). Réduire celui-ci, c'est économiser l'énergie, valoriser les ressources énergétiques locales et améliorer les comportements d'utilisation.

Ce sont là évidemment des **activités non délocalisables qui profiteront au développement économique régional et créeront de l'emploi**. La réalisation de la transition énergétique constitue dès lors l'une des réponses majeures à la désindustrialisation du pays, à la montée du chômage et plus globalement à la crise économique.

Protéger les Ligériens de la hausse des prix de l'énergie constitue une préoccupation majeure. Au niveau des ménages, il s'agit de réduire la précarité énergétique et, plus généralement, de dégager du pouvoir d'achat. Pour les entreprises, c'est un enjeu de compétitivité et de résilience face aux variations des prix internationaux.

Pour cela, la stratégie régionale doit réduire l'impact négatif sur l'économie régionale d'une hausse des prix des énergies. Cela passe par une réduction des volumes consommés, des émissions de gaz à effet de serre et par un recours aux énergies renouvelables pour sortir de la dépendance aux combustibles importés.

## La région des Pays de la Loire, vulnérable au changement climatique

La région des Pays de la Loire sera l'une des plus impactées de France par le changement climatique du fait du niveau bas de son littoral. Une hausse d'un mètre du niveau de la mer, soit ce qui pourrait survenir d'ici un siècle en cas d'action insuffisante de lutte contre le changement climatique au niveau international, aboutirait à une reprise de terres par les eaux dans la Brière, le Marais Poitevin, et en Vendée, le Marais Breton.

Sans se projeter aussi loin dans le temps, la multiplication attendue des effets extrêmes du fait de l'élévation de la température moyenne constitue une menace imminente pour le territoire régional : exposition accrue aux risques d'inondation et de submersion marine, impacts sur des secteurs économiques aussi importants que l'agriculture, la viticulture, le tourisme...

La lutte contre le changement climatique et la réduction de la vulnérabilité du territoire contre ses effets constituent donc une priorité de la stratégie régionale. La stratégie de transition énergétique vise deux types d'actions : limiter l'ampleur du changement climatique, à travers la limitation des émissions de gaz à effet de serre ; s'adapter au changement climatique pour réduire la vulnérabilité et préparer les hommes, les territoires, et les activités grâce à une anticipation des effets du changement climatique.

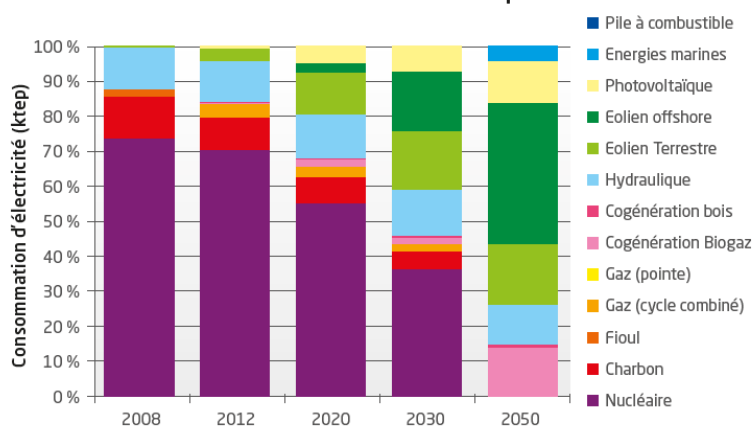
### Les états régionaux de l'énergie et la construction d'un scénario partagé

A travers les Etats Régionaux de l'Energie, ce sont **plus de 5 000 personnes** qui ont contribué à la construction du scénario dont est issue la stratégie de transition énergétique.

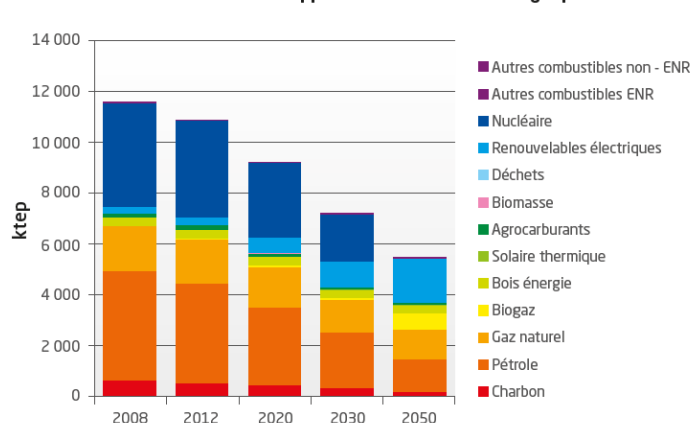
- un débat inaugural rassemblant 400 personnes à l'hôtel de Région ;
- l'organisation de 5 débats territoriaux (1 par département) pour partager la culture énergétique et recueillir la parole citoyenne avec les acteurs, les élus locaux et les habitants ;
- la constitution de 5 groupes de travail thématiques (gouvernance énergétique, efficacité énergétique dans les bâtiments, transport, industrie et activités économiques, consommation et comportement individuels) regroupant les experts, les associations et les acteurs de l'énergie ;
- la mise en œuvre de débats en petits groupes sur tout le territoire régional, organisés par l'école des mines, ayant rassemblé 2 700 personnes ;
- 3 réunions de la conférence financière le 10 septembre, le 7 novembre et le 6 décembre 2013
- La conférence régionale de de la transition énergétique du 6 décembre 2013.

Les schémas ci-dessous présentent l'évolution souhaitée du mix électrique en Pays de la Loire et de l'évolution de l'approvisionnement en énergie primaire

Scénario d'évolution du mix électrique



Scénario d'évolution de l'approvisionnement en énergie primaire



**A échéance 2020**, le scénario implique une forte augmentation de l'éolien terrestre et du photovoltaïque, la structuration de la filière offshore et de la cogénération bio-gaz et une baisse du thermique classique, (cf. tableau ci-dessous).

Zoom sur le déploiement de quelques filières renouvelables en région

Filière	Part du mix en 2012	Part du mix en 2020	Evolution
Eolien terrestre	3	12	x4
Eolien offshore	0	3	Filière à créer
Photovoltaïque	1	5	x5
Cogénération biogaz	0	2	Filière à créer
Thermique classique	13	10	-3 pts

Ce scénario ne constitue pas seulement un point d'arrivée, il met en évidence les objectifs intermédiaires à atteindre. A 2020, les objectifs sont ceux du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), à savoir une baisse de 23% des consommations d'énergie par rapport à la consommation tendancielle et une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990.

**A 2030**, le scénario régional comprend un effort d'efficacité énergétique de -30%, la rénovation énergétique des deux tiers du parc résidentiel privé ancien, le déploiement dans le parc roulant de 120.000 véhicules électriques. A cette échéance, les énergies renouvelables installées sur le territoire couvriraient, en volume, la moitié des consommations d'électricité. La puissance installée de l'éolien offshore atteindrait 1700 MW soit plus du double de l'objectif intermédiaire de 2020.

	En 2020 (SRCAE)	En 2030	En 2050
Energie finale consommée (ktep)	6750	5586	5021
dont pétrole	2948	2012	1027
dont électricité	1815	1760	1951
Baisse par rapport au tendanciel	-23%	-30%	-47%
Proportion de logements rénovés (%)	45	50	92
Parc roulant de véhicules électriques & hybrides (milliers)	88	194	730
Part des poids-lourds à motorisation gaz ou biogaz (%)	10	20	92
Puissance installée des énergies renouvelables (MW)			
éolien terrestre	1750	1880	2300
éolien offshore	480	1740	4300
photovoltaïque	650	1600	3000

La Région constitue assurément le niveau pertinent pour matérialiser ces convergences, construire et diffuser une culture partagée de l'énergie. La stratégie énergétique régionale permettra d'apporter une contribution déterminante au développement économique régional et à l'amélioration des conditions de vie.

## Pays de la Loire, territoire d'expérimentation de la transition énergétique

### Capitaliser sur la conférence financière régionale

Les travaux engagés dans les Etats régionaux de l'énergie ont montré la nécessité d'une action collective dans la mise en œuvre de la transition énergétique : mobilisation de moyens humains, technologiques et aussi financiers. Une stratégie serait vouée à l'échec sans l'étude des outils et moyens financiers permettant de déclencher les investissements nécessaires à cette transition énergétique. Aujourd'hui, **réaliser les investissements indispensables et réussir la transition énergétique nécessitent une complémentarité plus forte des interventions publiques et privées**. La conférence financière régionale a donc visé à réunir les conditions d'un engagement volontariste de la part des banques et des différents investisseurs avec un ajustement des modes de soutien public pour obtenir le plus grand effet de levier possible.

La conférence financière rassemblant les acteurs concernés (banques publiques et privées, opérateurs énergétiques, collectivités territoriales et locales...) a permis de réaliser une **prospectif financière identifiant les coûts et les bénéfices d'une transition énergétique régionale, exercice inédit en France**. Elle s'est réunie à trois reprises.

**QUELQUES ELEMENTS DE PROSPECTIVE FINANCIERE**

Les investissements dans le domaine de l'énergie ont la particularité d'être relativement lourds et à forte technicité, avec généralement une longue durée de vie. La rentabilité est plus faible que dans d'autres secteurs économiques, souvent au-delà de 10 ans. Mais, comme le prix de l'énergie ira croissant, celle-ci s'améliorera avec le temps.

Les objectifs du scénario prévoient la rénovation de 125 000 logements privés à horizon 2020, en visant de meilleures performances énergétiques. Ce qui doit permettre d'économiser 24TWh en énergies de chauffage d'ici 2020, soit une baisse de 16% par rapport à 2012. Le surcoût de cet investissement, chiffré à 3 milliards d'euros, se substitue en partie à des dépenses d'entretien qui auront de toute façon lieu d'ici 2020. Les économies d'énergie se chiffrent entre 2,4 et 2,6 milliards d'euros cumulés à 2020 pour les ménages.

A court terme, les surcoûts dans les domaines des transports sont d'abord liés à l'usage de nouvelles motorisations performantes (électrique et hybride). Ils seront atténués par des évolutions des modes de vie, en privilégiant les transports en commun et partagés (covoiturage, autopartage) et les modes de déplacement doux. Le scénario envisage également le développement du télétravail et le rapprochement des commerces et lieux de vie.

Dans les filières industrielles, des améliorations de l'efficacité énergétique sont possibles et permettront des gains sur le coût des énergies. Les options technologiques varient d'une branche à l'autre, mais des solutions transversales existent comme le procédé de compression mécanique de vapeur, le placement de régulateurs de vitesse sur les moteurs électriques, l'installation de chauffe-eau solaires dans les branches intensives en eau à moyenne température (agroalimentaire, restauration, santé, piscines...), dans l'isolation des fours et glacières dans la restauration et la distribution.

Il apparaît que sur les principaux secteurs étudiés, les coûts générés par l'achat d'équipements plus performants, ou le recours à une mobilité plus douce et partagée sont compensés par les baisses des charges associées.

**Positionner la Région comme chef de file énergie-climat territorial**

La loi de modernisation de l'action publique a désigné la Région comme « chef de file territorial » pour les politiques énergie-climat. Cette désignation de la Région comme chef de file constitue une avancée majeure dans le sens d'une meilleure cohérence de l'action des multiples acteurs. D'ailleurs, le processus des Etats régionaux de l'énergie a montré l'attente des acteurs des Pays de la Loire de voir émerger une animation des politiques territoriales par l'institution régionale.

La Région est prête à assurer ce rôle et se donne les moyens de cette coordination, en s'appuyant notamment sur son Agence régionale pour l'animation des filières, tout en soulignant le rôle majeur des collectivités locales, acteurs essentiels pour le déploiement et la mise en œuvre de la stratégie régionale de transition énergétique. En assurant la déclinaison sur les territoires, les collectivités locales constitueront l'indispensable « bras opérationnel » de la stratégie régionale de transition énergétique, à travers leurs compétences (aménagement du territoire, urbanisme, habitat, mobilité-transport, réseaux de distribution de gaz ou d'électricité...) et dans leur rôle d'interface avec les citoyens et les acteurs économiques du territoire

## Annexe : Liste des fiches actions de la stratégie régionale de transition énergétique

- Fiche action 1 : Fédérer les acteurs autour d'un guichet unique de la rénovation thermique qui constituerait un véritable service régional de la transition énergétique
- Fiche action 2 : Passer d'une logique de subvention à une logique de garantie financière pour les prêts à la rénovation thermique afin de maximiser l'effet levier.
- Fiche action 3 : Mettre en place un tiers financement/investissement pour la rénovation des bâtiments publics, des copropriétés et des bâtiments tertiaires
- Fiche action 4 : Réduire la précarité énergétique
- Fiche action 5 : Mettre en œuvre un véritable modèle de déplacement multimodal à l'échelle de tous les territoires
- Fiche action 6 : Accompagner le développement de motorisations alternatives à un prix accessible
- Fiche action 7 : Accompagner les entreprises industrielles et artisanales vers la transition énergétique
- Fiche action 8 : Faciliter l'accès des entreprises engagées dans la transition énergétique à des financements solides
- Fiche action 9 : Accompagner le secteur agricole vers la transition énergétique
- Fiche action 10 : Soutenir les initiatives locales pour favoriser une culture énergétique et l'innovation sociale
- Fiche action 11 : Repérer structurer et animer les filières clés pour réussir la transition énergétique
- Fiche action 12 : Intégrer la transition énergétique dans la formation initiale et tout au long de la vie
- Fiche action 13 : Soutenir la mutation du secteur du bâtiment vers la transition énergétique et le développement durable
- Fiche action 14 : Accompagner les nouvelles activités et les nouveaux besoins liés à la transition énergétique
- Fiche action 15 : Faire du Grand Port Maritime Nantes-Saint Nazaire le port de la transition énergétique
- Fiche action 16 : Poursuivre le soutien à l'expérimentation et à la recherche
- Fiche action 17 : Structurer les filières de production et consolider leur chaîne de valeur
- Fiche action 18 : Poursuivre la construction d'une filière des énergies marines renouvelables en région
- Fiche action 19 : Réunir les conditions juridiques et financières d'un déploiement réussi des énergies renouvelables
- Fiche action 20 : Promouvoir les compteurs intelligents et la décentralisation énergétique
- Fiche action 21 : Mieux gérer la pointe de consommation électrique et l'effacement
- Fiche action 22 : Concevoir des moyens de stockage de l'énergie à toutes les échelles
- Fiche action 23 : Mettre en place une animation régionale des investissements dans les réseaux
- Fiche action 24 : Mettre en place une conférence régionale permanente de la transition énergétique et du changement climatique
- Fiche action 25 : Mettre en place une observation de la transition énergétique et climatique
- Fiche action 26 : Mettre en place des conventions avec les acteurs économiques volontaire pour s'engager dans la transition énergétique
- Fiche action 27 : S'appuyer sur les territoires, acteurs et relais de la transition énergétique
- Fiche action 28 : Faire de la Région des Pays de la Loire une Région exemplaire en réalisant son propre Plan Climat Energie
- Fiche action 29 : Faire de nos actions de coopération internationale un outil de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique
- Fiche action 30 : Mettre en place un groupe de travail scientifique régional de suivi des impacts du changement climatique

### CONTACT PRESSE

**Laurence GUIMARD** : [laurence.guimard@paysdelaloire.fr](mailto:laurence.guimard@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 61 / 06 83 50 10 83

**Nadia HAMNACHE** : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) / 02.28.20.60.62 / 06.77.66.11.16